



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNE

par le soussigné, Maryon Leclerc, Directeur général secrétaire trésorier par intérim, de la susdite municipalité;

QUE le Conseil municipal de la municipalité de Saint-Agapit tiendra une séance extraordinaire le 18 juin 2018 à 19 h00, à la salle du conseil municipal, du Complexe des Seigneuries, situé au 1080 avenue Bergeron,

Ordre du jour :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
 2. Cession du terrain du 1138, avenue Daigle lot 3 640 226 pour un nouveau Centre de la Petite enfance appelé Jolibois ;
 3. Autorisation de signature : Protocole d'entente Commission scolaire des navigateurs : Aménagement d'un stationnement;
 4. Location de bâtisse pour l'utilisation d'un garage municipal : Autorisation de signature;
 5. Période de questions ;
 6. Levée de l'assemblée.
-

DONNÉ à Saint-Agapit, ce quatorzième jour du mois de juin 2018.

Maryon Leclerc, Directeur général secrétaire trésorier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Maryon Leclerc, directeur général secrétaire trésorier par intérim, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie, le 14 juin 2018, à chacun des endroits suivants, savoir : Complexe des Seigneuries et bureau municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce quatorzième jour du mois de juin deux mille dix-huit.

Maryon Leclerc, Directeur général secrétaire trésorier par intérim
